



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2012-112

*** * ***

Objet :

**Conseil Général / Demande de subvention – Projet
2012. Lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable
et économies d'eau dans les bâtiments communaux.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille douze et le treize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Étaient présents : MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian – CONTRERAS Sylvie - BARRAL Claude - DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude – NOEL Martine – DELERIS Claudine - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – LESAGE Lamyaa – DIEZ Frédéric - CHRISTOL Marcel – LECLERC Joëlle - SERVEL Olivier - SOREL Joëlle - SOTO Jean-François – LEROY Annie

Pouvoirs : MM. BOREL Christian à JOVER Jean Marcel - SUQUET Maguelonne à LASSALVY Christian à SOTO Jean François
Convocation du 06 décembre 2012.

Absents : MM. SIDERIS André – DELVAL Valérie - ZORGNIOTTI Arnaud - CHAUSSY Stéphan
Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur René GOMEZ, adjoint délégué, informe les membres de l'assemblée de l'appel à projets lancé par le Conseil Général sur le thème « lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable et économies d'eau dans les bâtiments publics ».

Considérant l'intérêt fort d'un tel programme pour la commune, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter cette aide financière auprès du Conseil Général.

Le programme va consister à réaliser une campagne de réduction des volumes d'eau consommés selon deux lignes d'action :

- Réparation de branchements AEP vétustes
- Mise en place de 6 compteurs de sectorisation

pour un montant total de 441 300 € (travaux et maîtrise d'œuvre)

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général, une aide financière dans le cadre de l'appel à projet 2012 « lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable et économies d'eau dans les bâtiments publics » et à signer tout document relatif à cette affaire.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **23 voix POUR (unanimité)**

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général, une aide financière dans le cadre de l'appel à projet 2012 « lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable et économies d'eau dans les bâtiments publics »
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean Marcel JOVER.